

17 JUL. 1998

DEPECHE  
DU MIDI

Israël lui a témoigné sa reconnaissance

# M<sup>me</sup> Tiennot parmi les Justes

L'Auscitaine Odette Tiennot a reçu, hier, la médaille des Justes. Sous l'occupation elle avait caché, pendant deux ans, un Israélite poursuivi par la Gestapo et la milice.

**E**n 1942, M. Marcel Gies était militaire en convalescence dans le Gers. Ses journées lui avaient permis de lier de solides amitiés à Auch. « Lorsque les nazis ont envahi la zone libre, j'ai aussitôt pensé à faire partir mon père, Henri, qui était à Marseille. Mais il était déjà trop tard. J'ai demandé conseil à Odette en lui disant que nous étions de confession israélite. « Qu'est-ce que cela peut faire. Qu'il vienne chez moi. »

## L'émotion

Hier, M<sup>me</sup> Odette Tiennot recevait la « médaille des justes parmi les nations ». Pendant deux ans, à quelques dizaines de mètres du siège de la Gestapo, elle allait abriter et cacher au sein de sa famille M. Henri Gies.

On imagine aisément l'émotion qui étreignait Odette Tiennot et tous ceux qui étaient présents dans la salle des Illustres, à

la mairie d'Auch, lorsque M. Ariel Gabay, consul général d'Israël à Marseille, lui a remis cette distinction, témoignage de reconnaissance et de gratitude de l'état d'Israël. De très nombreuses personnalités assistaient à cette cérémonie. M. Benedetti, chef de cabinet, M. Jean Laborde, le grand rabbin de Toulouse, le chanoine Maigné, les représentants des anciens combattants et tous les amis d'Odette Tiennot.

## Courage au quotidien

Comme tous ceux qui ont eu une action prépondérante pendant cette douloureuse période, M<sup>me</sup> Tiennot est d'une discrétion à toute épreuve. Mais pour elle et son mari, qui a reçu la médaille des justes à titre posthume, cette période fut celle du courage au quotidien. M. Henri Bies avait été présenté aux trois enfants du couple comme leur oncle. Il ne quittait jamais sa petite chambre,

pour autant des dénonciations devaient amener la Gestapo et la milice à venir perquisitionner l'appartement. Les enfants comme leurs parents ne devaient jamais varier dans leurs déclarations au cours d'interminables interrogatoires. « C'est notre oncle ne cessaient de répéter les gamins... » Jamais, Odette et son mari, ne varièrent dans leurs déclarations jusqu'à la Libération. Ils avaient été aidés par d'autres Auscitains pour bénéficier des papiers et cartes d'alimentation nécessaires.

## Devoir de mémoire

M. Claude Desbons, maire, avait accueilli les invités en rappelant cette période difficile. « Certaines personnes, comme vous, se sont senti concernées et responsables et ont tout fait pour sauver ceux que l'on pourchassait injustement. Par votre attitude vous avez racheté les trahisons et les compromissions de beaucoup... » Il soulignait aussi l'indispensable devoir de mémoire pour un avenir plus pacifique.

## Dans la pierre

C'est en 1953 que le Parlement israélien a créé, à Jérusalem, l'institut « Yad va chem »



Le consul d'Israël remet la médaille des Justes à Odette Tiennot. — Photo « La Dépêche », D. B.

pour perpétuer le souvenir de la shoa. C'est un lieu de recueillement et d'histoire... dont les responsables ont institué cette récompense, qui ne se veut pas une décoration mais un hommage rendu à ceux, qui au péril de leur vie, comme M<sup>me</sup> Odette Tiennot

et son mari, ont caché et sauvé des enfants d'Israël.

Les noms d'Odette Tiennot et de son mari, deux Auscitains seront, désormais, gravés, pour l'éternité, dans la pierre du mémorial « Yad va chem ».

J.-M. D.